

Burundi, Rwanda et RDC adoptent la Résolution sur la représentativité des femmes

PANA, 21/08/2009Dakar, SÃ©nÃ©gal - Le Burundi, le Rwanda et la RÃ©publique DÃ©mocratique du Congo (RDC) ont adoptÃ© la RÃ©solution 1325 des Nations unies sur la reprÃ©sentativitÃ© des femmes, indique un communiquÃ© du Bureau rÃ©gional de l'ONG Femmes Africa SolidaritÃ© (FAS) reÃ§u vendredi Ã la PANA. Selon la mÃªme source, c'est Ã l'issue de la consultation rÃ©gionale qui s'est tenue les 14 et 15 aoÃ»t Ã Bujumbura, au Burundi, que ces trois pays ont adoptÃ© des Plans d'actions nationaux pour la mise en oÅ“uvre de la RÃ©solution 1325 sur les femmes, la paix et la sÃ©curitÃ©, adoptÃ©e par le Conseil de sÃ©curitÃ© des Nations unies le 31 octobre 2000.

"La reprÃ©sentativitÃ© fÃ©minine dans les institutions politiques est inscrite dans les Constitutions au Burundi et au Rwanda (au minimum 30 pour cent) et en RDC (principe de paritÃ©). Dans la pratique, le Rwanda a manifestÃ© une grande volontÃ© politique, puisque dans certaines institutions comme l'AssemblÃ©e nationale, le taux de reprÃ©sentation a dÃ©passÃ© 30 pour cent, pour atteindre 56 pour cent. Cependant, dans les trois pays, la reprÃ©sentativitÃ© des femmes reste trÃ¨s faible dans les institutions locales", indique le communiquÃ©, citant l'une des conclusions auxquelles a abouti l'Etude rÃ©gionale sur la mise en ?Å“uvre de cette rÃ©solution. Cette Ã©tude, commanditÃ©e par l'ONG FAS, et qui fait la synthÃ©se de trois enquÃªtes nationales menÃ©es au Burundi, en RDC et au Rwanda, s'inscrit dans le cadre d'un projet de mise en oÅ“uvre de la RÃ©solution 1325 dans les Grands Lacs, appuyÃ© par le gouvernement finlandais et exÃ©cutÃ© par des comitÃ©s de pilotage composÃ©s des ministres en charge du Genre, de la Justice, de l'IntÃ©rieur, des Forces armÃ©es et des rÃ©seaux de femmes parlementaires et des organisations de la sociÃ©tÃ© civile.